

DECLARATION DES PARTICIPANTS AU COURS A152182 DE LOME SUR LES DROITS DES TRAVAILLEURS MIGRANTS

L'atelier sur les droits des travailleurs migrants a réuni du 17 au 21 août 2009 au Centre de Formation de la CSI Afrique, des responsables syndicaux venus d'Algérie, du Cameroun, du Burkina Faso, du Mali, du Niger, du Sénégal, de la Guinée, de la Mauritanie, de la République Démocratique du Congo, de la Côte d'Ivoire, de la Tunisie et du Togo.

Après les échanges de vue qui ont porté sur le contenu du programme dont les NIT et particulièrement les conventions 97 et 143, relatives aux droits des travailleurs migrants, l'atelier a réfléchi sur la situation dans les différents pays présents avant de se pencher sur la problématique des transferts et d'utilisation de fonds des travailleurs migrants.

- Considérant l'intérêt que les organisations syndicales portent aux droits des travailleurs migrants,
- Considérant la nécessité de mettre en réseau, les syndicats des pays d'origine et ceux des pays d'accueil,

Les participants présents à cet atelier s'engagent :

- A vulgariser les acquis de l'atelier de Lomé auprès de leurs membres respectifs ;
- A faire du lobbying auprès des gouvernements concernés afin d'obtenir une réglementation favorable à l'endroit des travailleurs migrants ;
- A développer des initiatives en direction des syndicats des pays d'accueil pour une prise en charge concertée de la défense des travailleurs migrants.

Les participants du cours A152182 de Lomé par la suite recommandent au BIT de :

- soutenir des activités de démultiplication au niveau national,
- d'organiser des séminaires de formation entre pays d'origine et pays d'accueil,
- d'appuyer la mise en œuvre du réseau et la réalisation du plan d'action adopté.

Au terme du séminaire :

- Considérant la bonne ambiance qui a prévalu tout le long de l'atelier,
- Considérant la pertinence des interventions des formateurs,
- Considérant les résultats auxquels ont abouti les travaux,

Les participants expriment leurs sincères gratitudeux aux autorités politiques et administratives du Togo, au Secrétaire Général et au personnel du Centre de formation de la CSI Afrique.

Enfin, les participants félicitent les formateurs du BIT pour la qualité de leurs prestations et les remercient vivement pour leur engagement aux côtés des travailleurs

Lomé, le 21 août 2009

Le Séminaire